

Enfin à 4 heures, dans la cour de la Pigna, le Saint-Père prenait une troisième fois la parole en public. Le pape recommençait la série de ses homélies du dimanche au peuple de Rome.

C'était la paroisse de Sainte-Marie du Transtévère qui avait été invitée, et notamment l'archiconfrérie de Notre-Dame du Carmel.

— Décret de l'Index. — L'*Osservatore romano* publie le décret par lequel la Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

De Giro Alvi, *saint François d'Assises*, roman ; Milan, Palerme, Naples, 1903 ;

De Albert Houtin, *L'Américanisme*, Paris, 1904 ;

De Anton Vogrinec, *Nostra maxima culpa, Die be-
drangte Lage der katolischen Kirche, deren Ursachen und
Vorschläge zur Besserung*. Wien und Leipzig, 1902. (Notre
très grande faute. L'affligeante situation de l'Eglise ca-
tholique, les causes et les remèdes.)

Le décret mentionne que les auteurs Charles Denis et Michel Georgel, dont les livres ont été mis à l'index par une décision du 4 décembre 1903, se sont louablement soumis.

— Une soutenance de thèses au Vatican. — Le 9 juin dernier, à dix heures, les élèves de l'Université de l'Apollinaire ont soutenu en présence du Saint-Père des thèses sur les lieux théologiques, la théologie dogmatique et la théologie sacramentaire.

Cette solennité scolaire a eu lieu dans la salle Clémentine. Le pape était entouré de dix-huit cardinaux.